



DIVERSITECH
solutions pour pollution de l'air

Guide d'utilisation et d'entretien

SOLDER VAC II



LIRE ET CONSERVER CES DIRECTIVES

Visitez notre site Web pour obtenir de plus amples renseignements sur ce produit.



www.diversitech.ca

1200, 55^e avenue, Montréal (Québec) H8T 3J8

Tél. : 1-800-361-3733 | Téléc. : 1-514-631-9480 | info@diversitech.ca

Table des matières

SECTION 1 – MESURES DE SÉCURITÉ POUR LA RÉCUPÉRATION ET L'EXTRACTION DE FUMÉES ET DE FUMÉES DE SOUDURE	3
1.1 Symboles	3
1.2 Responsabilité de l'utilisateur	3
1.3 Dangers liés à l'extraction des émanations	3
SECTION 2 – SPECIFICATIONS	4
2.1 Caractéristiques techniques	4
SECTION 3 – PRE-INSTALLATION	4
3.1 Pour une préparation ou une installation sécuritaire	4
3.2 Déballage	4
3.3 Composantes de l'unité	4
3.4 Montage	4
SECTION 4 – UTILISATION	5
4.1 Pour une utilisation sécuritaire	5
4.2 Liste de contrôle avant utilisation	5
4.3 Principes de fonctionnement	5
4.4 Démarrage	5
SECTION 5 – ENTRETIEN ET DÉPANNAGE	6
5.1 Entretien sécuritaire de ce produit	6
5.2 Outils requis	6
5.3 Calendrier d'entretien de routine	6,7
5.4 Entretien du ventilateur	8
5.5 Inspection annuelle	8
5.6 Procédure de dépannage	8
ANNEXE 1 - FICHE D'ENTRETIEN	9
ANNEXE 2 – INSTALLATION	10
NOTES.....	11,12,13
Modalités et conditions applicables au bon de commande	14,15
Plat verso	16

SECTION 1 – MESURES DE SÉCURITÉ POUR LA RÉCUPÉRATION ET L'EXTRACTION DE FUMÉES ET DE FUMÉES DE SOUDURE



LIRE
AVANT
L'UTILISATION

Ce manuel contient des avertissements spécifiques pour la sécurité du travailleur. Pour votre protection et celle des autres travailleurs, lisez ce manuel attentivement et suivez les instructions avant tout usage. Veuillez-vous familiariser avec les différents filtres présents, leur position, leur ordre de positionnement et la méthode de remplacement. Tous les filtres doivent être en place avant de faire fonctionner l'unité.



NE
PAS
UTILISER

- N'utilisez jamais un adaptateur faisant passer la fiche électrique de trois à deux broches.
- Ne jamais remplacer les filtres à particules et chimiques par des produits autres que d'origine, car ceux-ci rendront l'unité moins efficace.

1.1 Symboles

Ce guide utilise plusieurs symboles pour souligner des dangers précis. Il faut se familiariser avec ces symboles et, lorsqu'ils sont présents, il faut lire le texte d'avertissement qui les accompagne pour éviter le danger associé.



AVERTISSEMENT!
DANGER!



DÉCHARGE
ÉLECTRIQUE



PIÈCES
CHAUDES

1.2 Responsabilité de l'utilisateur

- Une utilisation inappropriée peut être dangereuse. L'appareil a un poids de 48 lbs, il faut donc le déplacer avec soin.
- Tout utilisateur doit lire et comprendre la présente notice d'utilisation avant d'utiliser l'appareil.
- Il ne faut placer aucun objet sur l'appareil.
- Pour l'entretien de tout composant, l'interrupteur doit être en position « off » (arrêt) et la source d'alimentation coupée.
- Il vous incombe de respecter tous les codes de prévention des incendies ANSI, OSHA, UL, CSA, nationaux et locaux, de même que toute autre directive réglementaire relative à l'utilisation sécuritaire du matériel d'extraction des émanations et de récupération de poussière, qui évacue l'air filtré à l'intérieur ou à l'extérieur.
- Avant l'utilisation, vérifier si l'appareil est endommagé et s'il fonctionne correctement.
- Seules des personnes qualifiées doivent installer, utiliser, entretenir ou réparer cet appareil.
- Ne pas réparer ou modifier cet appareil avec des pièces ou des accessoires qui ne sont pas fournis par le fabricant.

1.3 Dangers liés à l'extraction des émanations

- Respirer de la fumée produite dans des applications telles que des vapeurs de brasage, des flux, des vapeurs de fartage et des vapeurs de solvants est dangereux pour la santé de l'utilisateur. Une ventilation adéquate ou l'utilisation d'équipements bien entretenus aident l'utilisateur à éviter ces dangers.
- Les contaminants respiratoires peuvent être invisibles ou ne pas avoir d'odeur.
- Arrêter l'opération immédiatement et quitter les lieux si 1) votre respiration devient difficile 2) si vous éprouvez des étourdissements 3) votre vision devient brouillée 4) vous avez une irritation au niveau du nez, des yeux ou de la bouche.

SECTION 2 - SPECIFICATIONS

2.1 Caractéristiques techniques

Modèle	Moteur (HP)	Alimentation		Débit d'aire [PCM]	Longueur de la corde (pi)	Sons @5pi (dB)
		Phase (hz)	@120V (ampères)			
SOLDER-VAC2	0.5	1P/60Hz	1.6	300	6	52

SECTION 3 - PRE-INSTALLATION

3.1 Pour une préparation ou une installation sécuritaire



- Ne pas placer l'appareil près d'une surface inflammable ou combustible.

3.2 Déballage

1. Dès la réception de l'appareil, examiner soigneusement la boîte pour déceler les dommages causés par le transport.
2. Retirer l'emballage.
3. Éviter d'incliner ou d'inverser l'appareil pendant la manutention.
4. Le numéro de série, le modèle et les capacités électriques de l'appareil sont indiqués sur la plaque signalétique. Consigner ces renseignements dans la fiche d'entretien de l'**ANNEXE 1 : Fiche pour l'entretien**, ou dans votre propre système d'entretien préventif.

3.3 Composantes de l'unité

1. Filtres standard
2. Ventilateur: Le ventilateur est balancé en usine pour s'assurer d'un fonctionnement silencieux et sans vibrations.
Il inclut des amortisseurs de vibrations.
3. Panneau de commande: Le panneau de commande est conçu pour permettre une opération facile de l'unité. Il inclut un interrupteur de mise en marche, un ajustement de la vitesse du ventilateur, un indicateur de remplacement des filtres et un disjoncteur à réarmement manuel.

3.4 Montage

- Veuillez suivre les directives de l'**ANNEXE 2: Instructions d'installation**.

SECTION 4 - UTILISATION

4.1 Pour une utilisation sécuritaire



- Lire et comprendre la **SECTION 1 : Mesures de sécurité** et la **SECTION 4 : Utilisation** avant d'utiliser l'appareil
- Lire et comprendre toutes les fiches signalétiques et directives du fabricant de tous les matériaux, produits consommables et équipement utilisés conjointement avec ce matériel.
- Demeurer à l'écart de tout organe mécanique mobile, incluant le moteur, les engrenages et les autres points de pincement.
- L'APPAREIL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ DANS UN ENVIRONNEMENT EXPLOSIF.

4.2 Liste de contrôle avant utilisation

- Confirmez que tous les composants internes sont présents et sont correctement pris en charge et installés.
- Inspecter visuellement les tuyaux pour voir s'ils sont endommagés.
- L'étiquette signalétique indiquant le # de série est présente sur l'unité.
- Vérifier que la tension électrique est compatible à votre unité.
- Vérifier que la fiche est branchée à une prise à trois broches.
- Assurez-vous que les roulettes sont installées et qu'elles sont solidement fixées.

4.3 Principes de fonctionnement

L'unité Solder Vac II inclus trois étapes de filtrations en série permettant de capturer les poussières, particules microscopiques et de réagir avec des gaz toxiques et/ou odorants. L'air pénètre dans l'unité via le couvercle supérieur. (Deux entrées sont incluses. L'air peut provenir de différents accessoires d'aspiration comme des bras d'aspiration à la source. Un couvercle est inclus pour obstruer un des raccords si un seul accessoire d'aspiration est utilisé). L'air passe ensuite à travers les trois étapes de filtration pour ensuite atteindre le ventilateur et finalement être évacué par le dessous de l'unité. Lorsque l'air passe à travers des filtres, ceux-ci retirent les particules. Plus les filtres se salissent, plus il devient difficile pour le ventilateur d'y faire passer l'air, faisant diminuer sa capacité d'aspirer l'air.

NOTE: IL EST TRES IMPORTANT DE CHANGER LES FILTRES SUR UNE BASE REGULIERE.

4.4 Démarrage

- Brancher la fiche électrique dans une prise 120 vac à trois broches (avec mise à la terre).
- Après 10 secondes, appuyez sur le bouton POWER. L'unité devrait démarrer lentement.
- La lumière System ON devrait être allumée.
- Appuyer de nouveau sur le bouton POWER pour mettre l'unité à l'arrêt.
- L'unité est maintenant prête à fonctionner.
- Vous pouvez brancher une télécommande à distance ou une pédale de mises en marche (optionnel).
- Lorsqu'à l'arrêt, la lumière Remote/Standby clignote indiquant que l'unité est en attente.

SECTION 5 - ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

5.1 Entretien sécuritaire de ce produit



- Lire et comprendre la SECTION 1 : Mesures de sécurité et la SECTION 4 : Utilisation avant de procéder à l'entretien.
- Ne pas respirer la poussière recueillie du produit pendant le remplacement ou le nettoyage du filtre, ou pendant l'entretien de ce produit.



- Pendant que l'appareil est en marche, demeurer à l'écart de tout organe mécanique mobile, incluant le moteur, les engrenages et les autres points de pincement.



- Lorsque cet appareil est en marche, certaines pièces deviennent chaudes au point de causer des brûlures sur les mains nues. Laisser les pièces refroidir avant l'entretien ou utiliser les outils appropriés et l'équipement de protection individuelle pendant l'entretien.
- L'appareil doit être éteinte lors de tout entretien.

5.2 Outils requis



PROTECTION
DES YEUX



APPAREIL
RESPIRATOIRE



GANTS



CONTENEUR À
DÉCHETS

5.3 Calendrier d'entretien de routine

Un entretien approprié est essentiel pour prolonger la durée de vie du système de filtration. Les informations ci-dessous décrivent les procédures de maintenance de base garantissant un fonctionnement sans problème pour les années à venir. L'épurateur est conçu pour permettre un accès rapide aux filtres, au ventilateur / moteur et au panneau de commande.

Fréquence	Renvoi dans la notice
Mise en place	
• Effectuer l'inspection avant utilisation pour assurer le bon fonctionnement.	4.3
Entretien général des filtres	
Il est difficile de prédéterminer un programme d'entretien spécifique, car le taux de chargement de la poussière et la saturation du filtre chimique varieront selon chaque application. L'inspection périodique des filtres pendant les premiers mois d'utilisation devrait permettre d'établir un calendrier de remplacement approprié.	
Remplacement des filtres à particules	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouvrir la partie supérieure en desserrant les clips de fermeture a compression. 2. Retirez soigneusement les filtres et déposez doucement des filtres neufs. 3. En cas de difficultés, vérifier qu'il n'y a pas d'obstruction sur les glissières supportant les filtres 4. Le filtre HEPA doit être installé avec le joint d'étanchéité orienté vers le bas 5. Ne pas toucher à la surface du filtre HEPA, car celui-ci sera endommagé et ne sera plus efficace 	
Remplacement du filtre chimique (S-SV2-0003, S-SV2-0004)	
Il est essentiel de remplacer le filtre chimique environ une fois tous les douze mois ou immédiatement après détection de rhodium ou toute odeur générée par l'unité. Communiquez avec Diversitech pour acheter un nouveau filtre Le # du filtre est indiqué sur celui-ci (Part No: S-SV2-0003 or S-SV2-0004) Ne pas faire fonctionner l'unité sans que ce filtre soit à l'intérieur.	
Pour remplacer ce filtre par un nouveau, veuillez:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurez-vous que le cordon électrique est débranché. Ouvrir le couvercle et retirer les filtres. 2. Retirer le filtre chimique et insérer le nouveau en prenant soin de le sortir de son enveloppe de plastique. 3. Réinstaller les autres filtres et refermer le couvercle, brancher le cordon électrique. 	
Réinitialisation de l'alerte «Filtre (s) de service»:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurez-vous que les filtres neufs sont installés dans l'unité. 2. Rebrancher l'unité. 3. Maintenir appuyés simultanément les boutons Speed Up & Speed Down jusqu'à l'obtention d'un BEEP. 4. Maintenir les boutons appuyés pour approximativement 10 sec. jusqu'à l'obtention d'un BEEP continu. Ensuite, relâcher. 5. Vous êtes maintenant dans le menu. La lumière System On devrait clignoter rapidement. 6. Appuyez sur Speed Down deux (2) fois. La lumière Service Filters devrait clignoter. 7. Maintenir appuyer le bouton POWER. Relâcher lorsque la lumière s'éteint et que le BEEP s'arrête. 	

5.4 Entretien du ventilateur

ATTENTION: Veuillez débrancher le cordon électrique avant d'aller plus loin dans cette procédure. Le moteur ne nécessite aucun entretien. Le moteur est équipé de roulements à billes à double blindage de qualité et d'un lubrifiant spécial, assurant une longue durée de vie et un fonctionnement silencieux.

5.5 Inspection annuelle

L'intégrité de l'étanchéité du Solder Vac II est essentielle. Tous les 12 mois, vérifiez que tous les joints sont en bon état. Si les joints de porte adhèrent à l'appareil lors de l'ouverture d'une porte, lubrifier sa surface avec une graisse transparente ou une vaseline. Si l'unité est souvent déplacée, assurez-vous que les roulettes sont bien serrées.

5.6 Procédure de dépannage

Étant donné que la plupart des dysfonctionnements se produisent pour une mauvaise utilisation du système, le tableau ci-dessous indique les dysfonctionnements possibles et les mesures à prendre pour y remédier.

Symptômes	Causes possibles	Solutions suggérées
L'unité ne démarre pas	<ul style="list-style-type: none">o Aucune tension électriqueo Aspiration ou décharge d'air bouchéeso Filtre HEPA mal installéo Disjoncteur déclenchéo Cordon électrique pas branché	<ul style="list-style-type: none">o Vérifier les disjoncteurso Enlever les obstructionso Voir section 8.2o Réenclencher le disjoncteuro Brancher l'unité à la prise murale
Bruit excessif	<ul style="list-style-type: none">o La roue du ventilateur touche le côneo Mauvais alignement des amortisseurs ou mauvaise fixation de ceux-ci	<ul style="list-style-type: none">o Refaire l'enlignement de la roueo Remplacer les amortisseurs
Manque d'air	<ul style="list-style-type: none">o Obstruction dans l'aspirationo Filtres bouchés	<ul style="list-style-type: none">o Enlever les obstructionso Remplacer les filtres
Lampe Service Filter allumée	Remplacer les filtres	Remplacer les filtres. Annuler l'alarme
Débit d'air excessif	Filtres absents	Installer les filtres dans l'unité

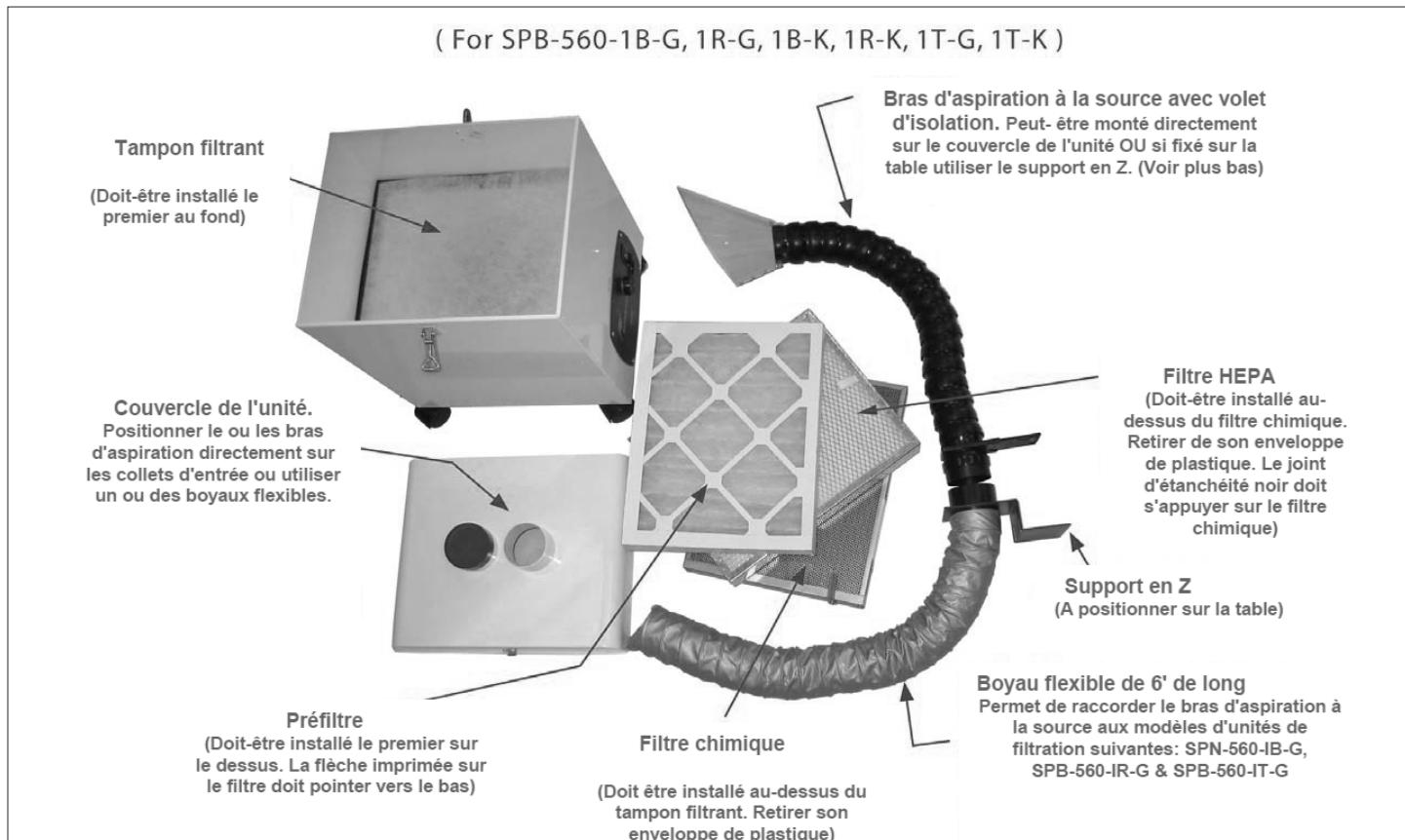
ANNEXE 1 - FICHE D'ENTRETIEN

Diversitech Inc. autorise la photocopie de cette page ou toute autre reproduction requise pour la gestion des fiches d'entretien..

FABRICANT::	DIVERSITECH INC.	N° DE MODÈLE	SOLDER VAC II	N° DE SÉRIE	
LIEU DU SERVICE:				N° DE CONTRÔLE	

Utiliser uniquement des pièces de rechange approuvées par le fabricant sur cet appareil

ANNEXE 2 - INSTALLATION



No de pièce	Description
S-SV2-0001	Préfiltre plissé, MERV 10, SolderVAC2, paquet de 6
S-SV2-0002	Filtre principal HEPA, MERV 17, SolderVAC2
S-SV2-0003	Module d'absorption remplissable de 2 po de profond avec charbon actif – SolderVAC2
S-SV2-0004	Module d'absorption remplissable de 4 po de profond avec charbon actif – SolderVAC2

NOTES

NOTES

NOTES

MODALITÉS ET CONDITIONS APPLICABLES AU BON DE COMMANDE

1. INTERPRÉTATION

- 1.1. Dans les présentes, toutes les occurrences du mot « nous » font référence à Équipements et Ventes Diversitech (1984) ltée.
- 1.2. Dans les présentes, toutes les occurrences du mot « vous » désignent:
 - (a) le « client » dont il est question ici et dans le bon de commande joint aux présentes (fait en outre partie du bon de commande l'ensemble des modifications, suppléments et ententes additionnelles afférents, de même que tous les annexes et addendas s'y rattachant, collectivement désignés par le terme « bon de commande »); et
 - (b) toute entité affiliée et toute partie liée, directement ou indirectement, audit « client ».

2. GARANTIE LIMITÉE ET RESPONSABILITÉ

- 2.1. Toutes les unités et tous les équipements que nous vous avons vendus (collectivement appelés « unités ») conformément au bon de commande sont garantis contre les défauts matériels pour une période de deux (2) ans à partir de la date d'achat (la « période de garantie »).
- 2.2. Nous nous engageons à réparer ou à remplacer, à notre discrétion, toute pièce défectueuse pendant la période de garantie qui sera retournée à l'usine du fabricant, frais de transport prépayés. Cette garantie se limite UNIQUEMENT aux pièces de rechange, est assujettie à une évaluation sur le site ou à l'interne des éléments défectueux et ne couvre pas la responsabilité personnelle ni la perte matérielle liée à l'utilisation ou à l'installation de l'équipement visé.
- 2.3. Nous excluons expressément toute garantie que ce soit autre que celles visées à la clause 2.1. des présentes, qu'elle soit expresse ou implicite, légale ou conventionnelle, ce qui comprend sans s'y limiter toute garantie de qualité, de qualité marchande et d'adéquation à une fin précise.
- 2.4. Si une unité est intégrée à de quelconques produits, équipements, unités, ensembles et/ou systèmes d'un tiers (« produits de tiers »), nous excluons expressément par les présentes toutes les garanties expresses ou implicites suivantes:
 - (a) toute garantie contre les défauts de toute nature (cachés ou visibles) et les garanties d'adéquation à une fin précise, de qualité marchande ou de fonctionnalité de tels produits de tiers; et
 - (b) toute garantie contre un défaut ou un problème quelconque, caché ou visible, que présente une unité ou un produit de tiers, découlant directement ou indirectement de l'intégration d'une unité à un produit de tiers ou de l'utilisation combinée d'une unité avec un produit de tiers.
- 2.5. Par les présentes, vous renoncez expressément à tout recours contre nous lié à une perte de profits, à une perte commerciale ou à une perte de clientèle, à une interruption des activités et à tout dommage indirect, particulier ou consécutif de toute nature que ce soit en lien avec le bon de commande ou avec l'utilisation des unités, quelle qu'en soit la cause et qu'il s'agisse d'un manquement à des obligations, d'une rupture de garantie, d'une résiliation de contrat, d'une faute, d'une négligence (sauf en cas de négligence grossière ou de faute intentionnelle) ou d'une autre cause. En conséquence, sauf en cas de négligence grossière ou de faute intentionnelle, nous ne pourrons être tenus responsables d'aucune façon envers vous en vertu de cette convention pour toutes pertes ni pour tous dommages directs ou indirects, consécutifs, exemplaires ou autres, qu'un préavis nous ait été signifié ou non et que nous ayons été informés de la possibilité d'un recours, d'une perte ou d'un dommage ou non.
- 2.6. Vous êtes l'unique responsable de déterminer si les unités conviennent à la fin particulière et aux processus, applications, ensembles, outillages, installations et utilisations auxquels vous les destinez.

3. RÉCLAMATIONS LIÉES AU TRANSPORT

- 3.1. Il faut inspecter la marchandise expédiée à la réception. Toutes les unités vendues sont expédiées depuis l'usine. Il incombe ainsi au réceptionnaire d'effectuer les réclamations auprès du transporteur pour les dommages visibles ou cachés. La marchandise endommagée doit être refusée au moment de la réception.

4. POLITIQUE DE RETOUR DE MATÉRIEL

- 4.1. Avant de retourner du matériel pour une raison quelconque, il faut obtenir un numéro d'autorisation de retour (« NAR ») auprès de notre service à la clientèle. Cette procédure est nécessaire pour permettre la gestion et la manutention appropriées du matériel retourné. Composez le **1-800-361-3733** ou envoyez un courriel à **support@diversitech.ca** pour obtenir un NAR. Le matériel doit être retourné avec les frais de transport s'y rattachant prépayés. Un crédit sera accordé aux retours pour la réparation ou le remplacement sous garantie. Les retours expédiés en port dû ne seront pas acceptés. Il incombe à l'expéditeur de s'assurer que le matériel qui nous est retourné est bien emballé pour l'expédition afin d'éviter les dommages.

- 2.10. Sauf accord et indication contraires et sans limiter la portée de ce qui précède, nous ne garantissons pas le respect des exigences en matière de sécurité des procédés, de santé et sécurité environnementales et des codes et normes en vigueur.
- 2.11. Sans limiter la portée de ce qui précède, vous vous engagez par les présentes à nous indemniser et à nous dégager de toute responsabilité et vous convenez de nous indemniser et de nous défendre entièrement, à vos frais et dépens exclusifs, à l'égard de toute poursuite, action ou réclamation actuelle ou future, réelle, potentielle, éventuelle ou imminente, de quelque nature ou provenance que ce soit, pouvant être intentée ou déposée directement ou indirectement contre nous à tout moment par toute personne, notamment vos employés (actuels ou anciens), sous-traitants, représentants ou autres tiers, et ce, pour quelque raison que ce soit, telle qu'une exposition à des émissions, poussières, émanations, polluants ou substances nocives attribuables à vos procédés, matériaux, ingrédients ou systèmes ou à une mauvaise utilisation des unités.

3.3. RÉCLAMATIONS LIÉES AU TRANSPORT

- 3.1 Il faut inspecter la marchandise expédiée à la réception. Toutes les unités vendues sont expédiées depuis l'usine. Il incombe ainsi au réceptionnaire d'effectuer les réclamations auprès du transporteur pour les dommages visibles ou cachés. La marchandise endommagée doit être refusée au moment de la réception.

4. POLITIQUE DE RETOUR DE MATÉRIEL

- 4.1 Avant de retourner du matériel pour une raison quelconque, il faut obtenir un numéro d'autorisation de retour (« **NAR** ») auprès de notre service à la clientèle. Cette procédure est nécessaire pour permettre la gestion et la manutention appropriées du matériel retourné. Composez le **1-800-361-3733** ou envoyez un courriel à support@diversitech.ca pour obtenir un NAR. Un crédit sera accordé aux retours pour la réparation ou le remplacement sous garantie. Il incombe à l'expéditeur de s'assurer que le matériel qui nous est retourné est bien emballé pour l'expédition afin d'éviter les dommages.

5. FRAIS ET CHARGES D'ANNULATION

- 5.1 Il vous incombe de payer tous les frais et charges additionnels ne figurant pas explicitement dans le bon de commande, notamment les frais et les charges d'installation, d'appels de service, de consultation, d'installation, de personnalisation, d'« adaptation au bon format », de conception, d'entretien et/ou de réparation. Il est entendu, sauf mention expresse dans le bon de commande, que nous ne vous fournissons pas de services d'aucune sorte relativement aux unités, notamment des services d'installation, de réparation et d'entretien.

5.2 Si :

- (a) vous annulez le bon de commande à tout moment, notamment avant l'expédition,
- (b) vous refusez d'honorer le bon de commande ou
- (c) vous ne prenez pas possession d'une unité pour quelque raison que ce soit,

vous serez tenu de nous rembourser tous les éventuels coûts, dépenses et charges que nous aurons assumés jusqu'à là.

5.3 Si :

- (a) le bon de commande concerne un produit fait sur mesure, notamment tout produit de conception personnalisée et
- (b) l'une des situations mentionnées à la clause 5.2. se produit,

vous serez tenu de payer le coût total indiqué sur le bon de commande, plus les frais prévus aux termes de la clause 5.2. ci-dessus.

6. COMPÉTENCE ET RECONNAISSANCE DE LA COMPÉTENCE

- 6.1 L'interprétation, la validité et l'application des présentes et du bon de commande sont encadrées et régies par les lois de la province de Québec et les lois canadiennes applicables.
- 6.2 Les parties aux présentes reconnaissent expressément la compétence exclusive du tribunal approprié pour le district de Montréal, dans la province de Québec, et acceptent de s'y soumettre dans l'éventualité d'un litige associé aux présentes et au bon de commande ou à tout supplément ou à toute transaction s'y rattachant. Dans la mesure permise par la loi, vous renoncez irrévocablement de vous objecter à tout moment quant au lieu où prend place toute procédure légale associée aux présentes et au bon de commande dans ce tribunal (ce qui comprend d'alléguer qu'il s'agit d'un forum inapproprié).

7. GÉNÉRALITÉS

- 7.1 Si une disposition des présentes ou du bon de commande est jugée nulle, illégale ou non exécutoire, les dispositions restantes demeurent pleinement valides, légales et exécutoires.
- 7.2. Les présentes et le bon de commande lient les parties et s'appliquent au profit des héritiers et des ayants droit respectifs de celles-ci.
- 7.3. Les parties à cette convention reconnaissent qu'elles ont exigé que ce qui précède ainsi que le bon de commande et tous les avis, actions ou procédures légales soient rédigés et exécutés en français, et s'en déclarent satisfaites.

Pour plus d'assistance, veuillez
consulter notre site web
<https://bit.ly/32Ztd2H>



Scannez le code ci-haut
sur votre téléphone mobile



Une enterprise
Groupe Absolent



1200, 55^e avenue
Montréal (Québec) H8T 3J8
Courriel : info@diversitech.ca